Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement : Résolution spéciale projet entrepreneurial
18 juin 2026
École Pierre-Boucher
18 h 30

Résolutions	Procès-verbaux
	Étaient présents : Courriel envoyé à André-Philippe Mallette, membre parent — président Véronique Bélisle, membre parent Benjamin Duval, membre parent Évelyne St-Onge, membre représentant du personnel de soutien Marie Frédérique Des Parois, membre parent Émilie Boutin, membre substitut, en remplacement de Virginie F. Panaccio Kim Reinhardt, membre représentant du personne enseignant Virginie F. Panaccio, membre parent Chantal Lavigne, membre représentant du personnel enseignant **Réponses obtenues de :** **Courriel envoyé par :** ➢ Stéphanie St-Onge-Ross, directrice
	ORDRE DU JOUR 1- Résolution spéciale : fonds amassés dans le cadre d'un projet entrepreneurial

Résolutions	Procès-verbaux
	1-Descritpion du projet : courriel du 19 juin 2026 Chers membres du conseil d'établissement, Je souhaite vous soumettre une demande de résolution spéciale concernant le projet entrepreneurial mené par les élèves de 6e année de la classe de Mme Julie. Dans le cadre de ce projet, les élèves ont organisé un marché éphémère visant à amasser des fonds pour faire une activité de fin d'année, soit une sortie pour manger de la crème glacée en groupe classe. Après vérification, comme c'était dans un cadre scolaire de projet entrepreneurial, cela n'était pas considéré comme une campagne de financement. Cette activité a eu lieu le 18 juin dernier. Contre toute attente, les ventes ont largement dépassé le montant initialement prévu de 150-300 $. De plus, certains parents présents ont généreusement fait des dons sans effectuer d'achat. Au total, un montant de **1 246,50 $** a été amassé. Ce n'est pas le deal prévu au départ. Comme vous le comprendrez, il n'est pas pertinent d'allouer la totalité de cette somme à l'activité crème glacée. Ainsi, je sollicite votre **autorisation pour déposer ce montant dans un fonds dédié ("FDS – crème glacée")**. Voici l'utilisation prévue de ces fonds : 1. Une partie du montant servira à rembourser l'activité déjà réalisée (achat de crème glacée par l'enseignante avec les élèves), estimée à **environ 10 $ par élève, pour un maximum d'environ 300 $**. 2. Le solde du fonds serait conservé afin de **financer partiellement une activité destinée à l'ensemble des élèves en début de prochaine année scolaire**. 3. Une **nouvelle résolution sera alors présentée** au conseil pour autoriser l'utilisation de ces fonds. 4. Lors du premier conseil d'établissement de l'année prochaine, je pourrai vous préciser le montant exact utilisé pour l'activité crème glacée. J'ai donc besoin de votre accord pour procéder au **dépôt de la totalité des sommes amassées dans ce fonds**.

Résolutions	Procès-verbaux
CÉ 25-26-71	2. Adopté à Majorité

André-Philippe Mallette, président

Stéphanie St-Onge-Ross directrice